

PHAE : la nouvelle prime à l'herbe (avril 2003)

La Prime Herbagère Agro-Environnementale est le nouveau dispositif de soutien au maintien des systèmes herbagers d'élevage extensif (Prime à l'herbe). Elle prend le relais en 2003 de la PMSEE qui arrivait à échéance fin 2002.

En effet, à l'automne 2002, aucun dispositif n'était appelé à prendre le relais de la PMSEE, et la FDSEA s'est mobilisée pour demander la poursuite et la revalorisation de ce contrat entre l'agriculteur et la société, indispensable pour notre région de montagne. Nous avons obtenu gain de cause avec cette nouvelle PHAE qui reprend dans les grandes lignes les caractéristique de la PMSEE et qui est fortement revalorisée (de 55% en moyenne) : voilà un bel acquis syndical !

Elle repose sur des Mesures Agri-Environnementales « herbe » des cahiers des charges régionaux, sur lesquels l'agriculteur contractualise pour une durée de 5 ans avec l'Etat. L'objectif est de soutenir la production d'herbe qui permet de préserver la biodiversité et les paysages, puisque l'agriculteur doit, contre une prime à l'hectare, respecter un cahier des charges qui encourage au respect de bonnes pratiques agricoles sur l'ensemble de l'exploitation.

Cette mesure est très attendue par les élevages laitiers de montagne puisqu'elle concerne environ 1500 producteurs de lait en Haute-Savoie.

Source : FDSEA